



Parc
naturel
régional
du Luberon

*Membre des réseaux
Réserves de Biosphère (UNESCO)
European & Global Geoparks (UNESCO)
Charte européenne
du tourisme durable (Europarc)*

Alpilles
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Foréz
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevalches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise - Pays de France
Perche
Périgord - Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

Apt, le 14 mai 2014

Sylvie et Ludovic AUGIER
GAEC Domaine de Séoule
Les Bassaquets
84490 St Saturnin les Apt

Objet : Création d'une serre verre à couverture photovoltaïque
Dossier suivi par : Serge MARTY - serge.marty@parcduluberon.fr - tél : 04.90.04.42.16

Madame, Monsieur,

Lors de notre rencontre du 9 avril dernier à la maison du Parc du Luberon, vous nous avez présenté en compagnie de Monsieur Vincent GAMBELLE de la société FONROCHE, votre projet de création d'une serre photovoltaïque de 2,22ha sur des terrains au sein de l'exploitation GAEC Domaine de Séoule, situé sur la commune de St Saturnin les Apt.

Suite aux compléments d'information apportés sur les productions envisagées pour ce projet, en particulier la production de fruits et légumes Bio pour satisfaire une demande locale en croissance et dont la période de production serait rallongée par l'utilisation de serre,

Vu votre engagement de longue date sur le plan agricole comme du développement local (Luberon Bio à Apt, les points de vente : Luberon Paysans de la Tour d'Aigues et d'Apt, le futur magasin de producteurs de Coustellet),

Vu le partenariat technique et financier construit avec la Société FONROCHE, investisseuse ; société française reconnue ;

Nous tenons par la présente à faire part à ce stade du projet (esquisse) du soutien du Parc du Luberon pour votre démarche qui, d'une part, participe au développement des circuits courts soutenu par le Parc du Luberon à un moment où l'offre en produits tout au long de l'année est limitante face au développement de la demande en produits locaux, d'autre part, pourrait contribuer à la production locale d'énergie renouvelable souhaitée sur notre territoire.

Votre projet, par sa spécificité pourrait être considéré comme projet pilote pour le territoire, alliant filière agricole (serres pour maraichage) sans incidence de prélèvement de SAU, et donc en phase avec la doctrine photovoltaïque du PNRL, à suivre en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse.

1/2

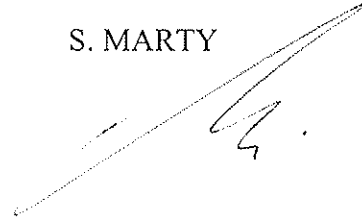
Du fait de l'importance du projet (2,22ha de serres) nous vous invitons à approfondir les aspects d'insertion paysagère du projet.

Nous vous souhaitons un avancement positif de votre projet et restons à vos côtés pour tous compléments nécessaires.

Sincèrement.

L'Adjoint au Directeur

S. MARTY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Marty', written over the printed name.